

# LE C2D et LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES en Côte d'Ivoire



Assurer la protection et la restauration des écosystèmes forestiers de Côte d'Ivoire - forêts classées, parcs nationaux et réserves naturelles.

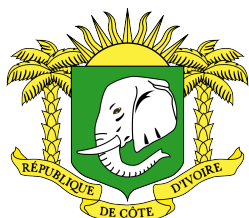
## Chiffres impacts à terme :

5

parcs et réserves protégés  
et mis en valeur

71

micro-projets réalisés au  
profit des populations  
riveraines de 3 parcs nationaux



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# L'action du C2D, de 2013 à 2020, en faveur de l'environnement et de la biodiversité en Côte d'Ivoire

Depuis 2013, 20 milliards de FCFA sont engagés pour la gestion des ressources naturelles, dont une dotation de 6,6 milliards à la Fondation des parcs et réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI).

## 1. REHABILITER ET PROTEGER LES PARCS ET RESERVES

Le C2D a permis de renforcer les capacités des structures de gestion des aires protégées de Côte d'Ivoire :

- Réhabilitation de bâtiments et infrastructures touristiques (Azagny, Mont Sangbé)
- Plans de gestion des parcs, documents de stratégie pour la surveillance, le suivi écologique et la communication
- 101 agents de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) formés en lutte anti-braconnage
- Missions de surveillance dans les parcs : 31 750 hommes-jours en moyenne par an

## 2. METTRE EN PLACE UN SYSTEME PERENNE DE FINANCEMENT

Aux côtés de la coopération allemande, le C2D a permis de créer en Côte d'Ivoire un mécanisme novateur de fonds fiduciaire pour la conservation, qui connaît de bons résultats et prend en charge le financement pérenne des aires protégées depuis début 2018.

- Dotation d'un fonds de 6,6 milliards de FCFA à la FPRCI pour le financement des frais récurrents des parcs
- En 2018 : contribution 300 M.FCFA pour les Parcs nationaux d'Azagny et du Mont Sangbé
- Capital total de la FPRCI : 23 Mds de FCFA, 1,8 Md de FCFA de fonds générés en 2017

## 3. CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES POPULATIONS RIVERAINES

Des investissements en périphérie des aires protégées (activités génératrices de revenus, investissements sociaux, projets communautaires) permettent d'améliorer le niveau de vie et de susciter l'adhésion des populations à la conservation des ressources naturelles.

- 71 micro-projets réalisés au profit des populations riveraines des Parcs de la Comoé (43), du Mont Sangbé (28) et d'Azagny (2)
- 41 clubs environnementaux créés dans les villages riverains des parcs nationaux